

Les membres du conseil d'administration d'EPI ont écrit et approuvé cette charte.
A Lyon, le 13 avril 2005.

Francis Arnaud

Michel Aubonnet

Houria Chaabna

Chantal Cuzin

Alain Foulde

Brigitte Foulde

Jean-Paul Gouttenoire

Catherine Guinet

Bernard Jacquand

Marie Martin

Martial Martin

Danielle Moget

Bruno Moine

Denis Mulliez

Martine Perrin-Bit

Magali Richard

Anne Thomas

Jean-Maurice Thomas

Bernard Thomas-Vialettes

Françoise Thomas-Vialettes

Pascale Vrignon

charte V1.0;2/EPI



BB
jean
Vrignon
- 3/3 -

mercredi 13 avril 2005

Charte de l'association



L'Avenir en Partage



accompagnement
des adultes Epileptiques
dans leur Progression et leur Intégration

EPI



Charte de l'association

Notre vocation

L'association EPI a pour but d'apporter une réponse concrète à l'aspiration des adultes épileptiques peu autonomes dont l'intensité de la maladie requiert un soutien médico-social constant.

Aujourd'hui, ces adultes – dont nombreux sont conscients de leur maladie et des différences qu'elle crée – et leurs familles, aspirent à des lieux de vie, d'activité et de soin adaptés à leur propre dynamique.

Le projet d'EPI consiste à imaginer puis à construire des maisons de vie et d'activité qui répondront au désir d'autonomie, d'ouverture sur la vie et de progression, personnelle, sociale ou professionnelle des résidents.

L'esprit de notre démarche

Nous nous investissons dans la construction de lieux de vie parce que nous en avons rêvé en voyant nos enfants grandir puis devenir adultes, en nous interrogeant sur leur vie et sur la nôtre.

Vivre avec une épilepsie sévère et les handicaps que crée la maladie, est une condition difficilement supportable, voire insupportable.

Vivre aux côtés d'épileptiques est une situation parfois difficile.

Mais pour eux comme pour nous, l'épilepsie fait partie de la vie. Nous voulons donc créer un lieu où des adultes épileptiques pourront vivre dans les meilleures conditions :

un lieu original, où continuer à progresser et s'épanouir, intégré à la vie, ouvert sur la nature ;

un lieu où nous, leurs familles et amis, pourrions les rejoindre et les accompagner, chez eux.

En créant EPI, nous donnons vie à notre rêve : d'une utopie est né un projet, de ce projet émergera un premier lieu, puis d'autres...

Du rêve à la réalité

Notre action au sein d'EPI se fonde sur des valeurs partagées. Elle se traduit par des pratiques mises en œuvre dès l'origine. Pour la réussite du projet comme pour la qualité de la vie de nos enfants, nous souhaitons que ces convictions et ces pratiques constituent le socle sur lequel se retrouvent tous ceux - professionnels, amis et partenaires - qui donneront vie à notre projet et feront vivre le foyer au quotidien.

Nous savons que toute entreprise s'enrichit dès lors qu'elle place l'individu au cœur de son action. Dès la création d'EPI, nous avons exploité les richesses du fonctionnement associatif tout en évitant ses écueils, et recouru aux démarches professionnelles en conservant l'esprit de notre projet.

Ø Nos convictions

Le rayonnement :

Une idée en suscite une autre, l'énergie se communique, les talents se conjuguent

La coopération :

Le projet d'EPI se nourrit de la convergence de parents, d'amis, de professionnels et de partenaires, en un réseau dans lequel chacun s'inscrit, selon ses convictions, dans un projet commun.

La responsabilité :

En nous associant au projet d'EPI, à titre familial, amical ou professionnel, nous nous engageons auprès des enfants et des adultes.

La confiance mutuelle :

Volontaires dans notre choix de nous associer au projet, nous faisons confiance à chacun pour mener à bien la part qu'il entend assumer.

Le respect et la tolérance :

Les croyances sont d'ordre privé, elles doivent pouvoir s'exprimer dans l'association comme dans le lieu de vie, sans que nulle ne soit imposée à quiconque.

La sensibilité :

Le projet d'EPI est né de désirs et de rêves, ceux de nos enfants et les nôtres. Subjectif autant que raisonné, il se fonde sur nos perceptions de la vie, sur une expérience quotidienne de la maladie et du handicap.

La joie :

Le lieu que nous voulons créer est à l'image de la vie que nous souhaitons pour tous : une vie où la joie, l'amitié et le partage pourront s'épanouir.

La pérennité :

Au-delà de la construction d'un premier lieu, le projet d'EPI consiste à façonner l'avenir, celui de nombreux adultes épileptiques et de leurs familles, désireux de vivre leurs relations dans de meilleures conditions.

Ø Nos pratiques

Pour le mode de travail adopté par les membres de l'association, comme pour celui qui prévaudra dans la future structure, nous estimons nécessaire et enrichissant de conjuguer les pratiques suivantes :

écoute et réflexion, plaisir et utilité, sensibilité et efficacité, créativité et rigueur, élan et professionnalisme, ouverture sur l'extérieur et respect des objectifs, polyvalence et formation.

